



SMT du Petit Cul de Sac Marin

**Autorité Organisatrice de la Mobilité unique et
réseau de transports publics**

**Les enjeux pour la CA Nord Basse Terre de l'adhésion
au Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac marin**

19 décembre 2024



CONSEIL & EXPERTISE
EN SERVICES PUBLICS



Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le 20/12/2024
ID : 971-259710218-20241219-DEL_39_12_2024-DE



Sommaire

1.	La CANBT 78.000 habitants, un enjeu démographique pour les déplacements	3
2.	Environ 13.000 emplois dans la CANBT à desservir.....	3
3.	Le transport public pour accompagner le développement économique de la CANBT	3
4.	Les flux de déplacements sur l'axe CANBT – CAP EXCELLENCE	4
5.	Le réseau de transport de la CANBT.....	7
6.	Les Orientations	7

1. La CANBT 78.000 habitants, un enjeu démographique pour les déplacements

La CANBT regroupe **77.877 habitants sur 6 communes** : Deshaies (3.922 h), Goyave (7.638 h), Petit Bourg (24.272 h), Lamentin (18.527 h), Pointe Noire (5.888 h), Sainte Rose (17.630 h).



2. Environ 13.000 emplois dans la CANBT à desservir

La CANBT regroupe sur son territoire **416 établissements** publics et privés, de 6 salariés et plus avec environ **12 à 13.000 emplois salariés** : Deshaies (810 salariés), Goyave (470 salariés), Lamentin (4.500 sal), Petit-Bourg (3.710 salariés), Pointe-Noire (1.050 sal), Sainte Rose (2.310 sal).

3. Le transport public pour accompagner le développement économique de la CANBT

Le transport public est un enjeu majeur pour accompagner le développement économique et touristique de la CANBT, réduire les embouteillages croissants et améliorer les temps de parcours et la qualité de vie.

La CANBT est dotée d'importantes zones d'activités économiques en développement : Le pôle économique de Petit Bourg, La zone d'activité NOLIVIER, La zone de JAULA, Les zones d'activités portuaires, Les zones commerciales (entrée de Deshaies par ex.), etc.

De gros projets économiques sont en développement :

- **La filière bleue autour de la mer, du littoral**, les 5 ports de débarquement de poissons, la densification des chantiers navals à Goyave à structurer et à densifier, le développement du port à sec de Petit Bourg
- **La filière agricole et agroalimentaire** : la canne à sucre, les 4 distilleries et brasseries, production et la transformation agroalimentaires.
- **L'économie touristique et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel** du Nord Basse Terre
- **La transition énergétique** : Les véhicules et bateaux électriques, à hydrogène. La CANBT est engagée dans 2 programmes : Leader et ODISSEA.

Les liaisons entre la CANBT et CAP Excellence sont importantes tant **vers la ZA JARRY** à Baie Mahault (actifs de Deshaies, Ste Rose, Le Lamentin) **que vers les zones d'activités de la CANBT et également pour les actifs du sud de Pointe noire** via la route traversière pour rejoindre le futur BHNS KETI à Petit Bourg.

La mobilité sur le territoire de la CANBT est multiple : Mobilité quotidienne des actifs, des habitants et des scolaires ; Mobilité des weekends pour les loisirs ; Mobilité touristique ; Mobilité événementielle ; Mobilité des croisiéristes... en Haute saison et Basse saison. Le transport public permettra de réduire les embouteillages et permettre des temps de parcours réduits.

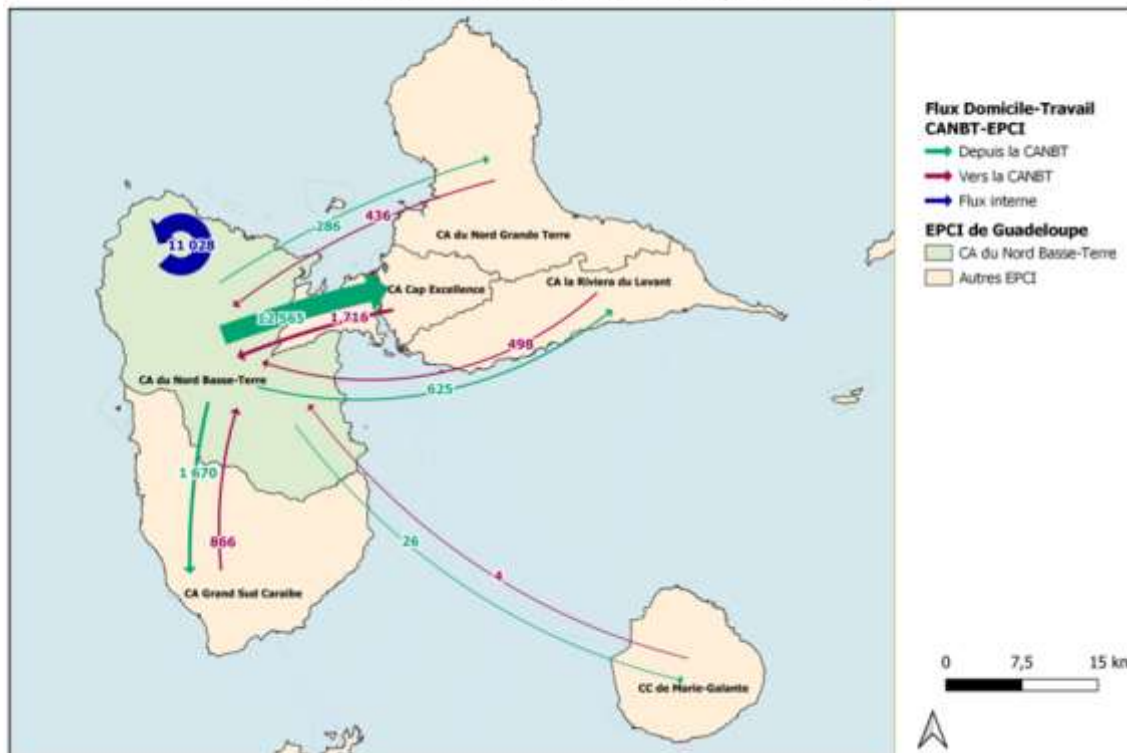
4. **Les flux de déplacements sur l'axe CANBT – CAP EXCELLENCE**

208.600 déplacements en lien avec la CANBT dont 56% en interne, **33% vers Cap Excellence**. L'axe CAP EXCELLENCE – CANBT est majeur dans les déplacements.

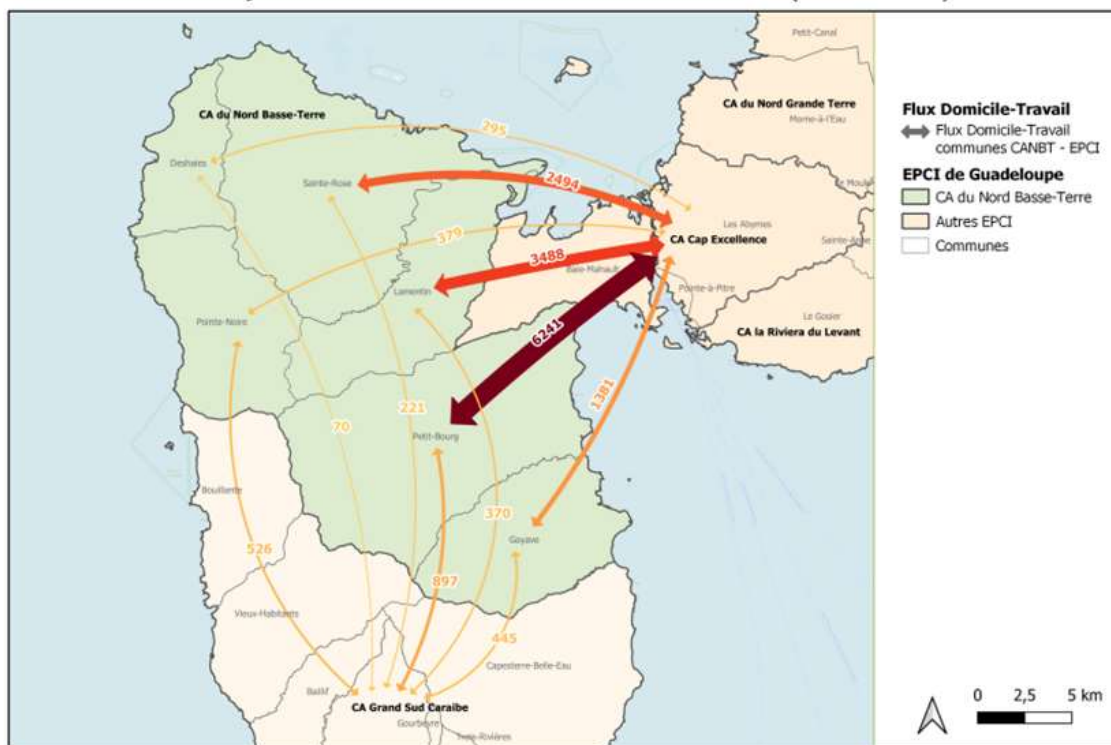
A noter qu'en moyenne **27% des ménages n'ont pas de voiture** et sont dépendants des transports publics pour leurs déplacements. **14% de marche à pied** dans les déplacements dans la CANBT et 16% globalement en Guadeloupe. Les transports publics sont donc un enjeu majeur.

Aujourd'hui les déplacements en voiture particulière restent majeurs et face à la **croissance des déplacements des actifs mais également tous motifs, les embouteillages prennent des proportions fortes. Le développement du transport public sur l'axe CANBT – CAP EXCELLENCE est un enjeu de qualité de vie et de développement et attractivité économique du territoire**. Cet enjeu touche également les étudiants sur l'axe CANBT – Pointe à Pitre.

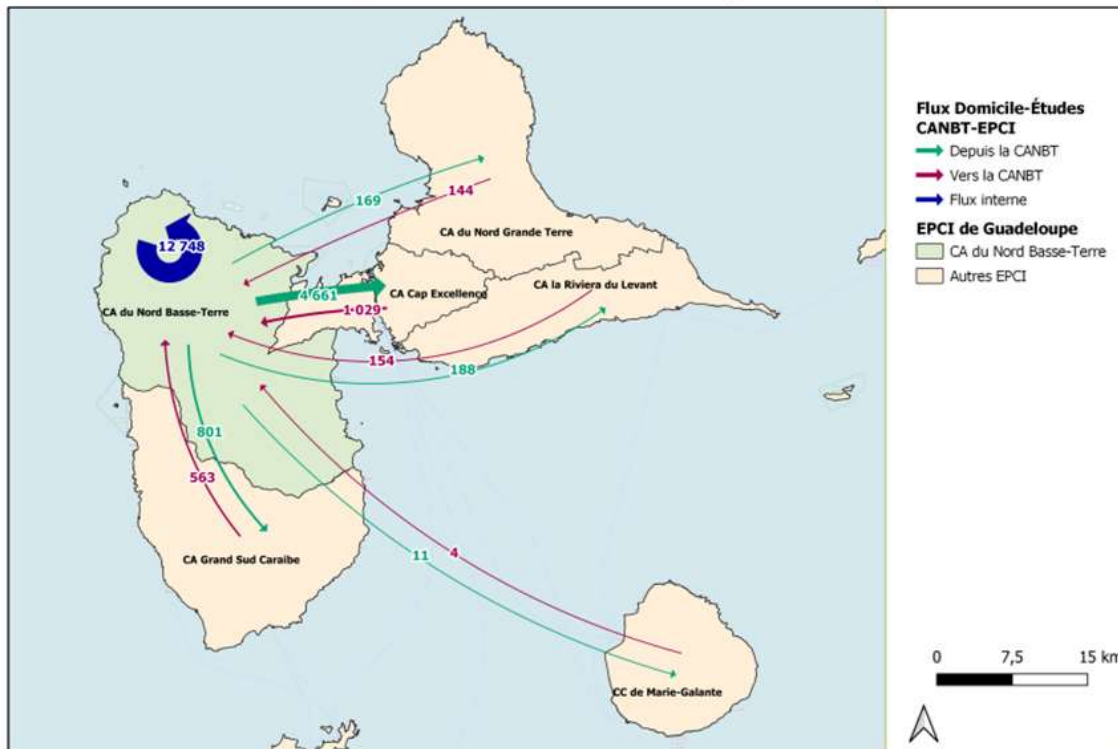
CARTE 4 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA CANBT (SOURCE : INSEE)



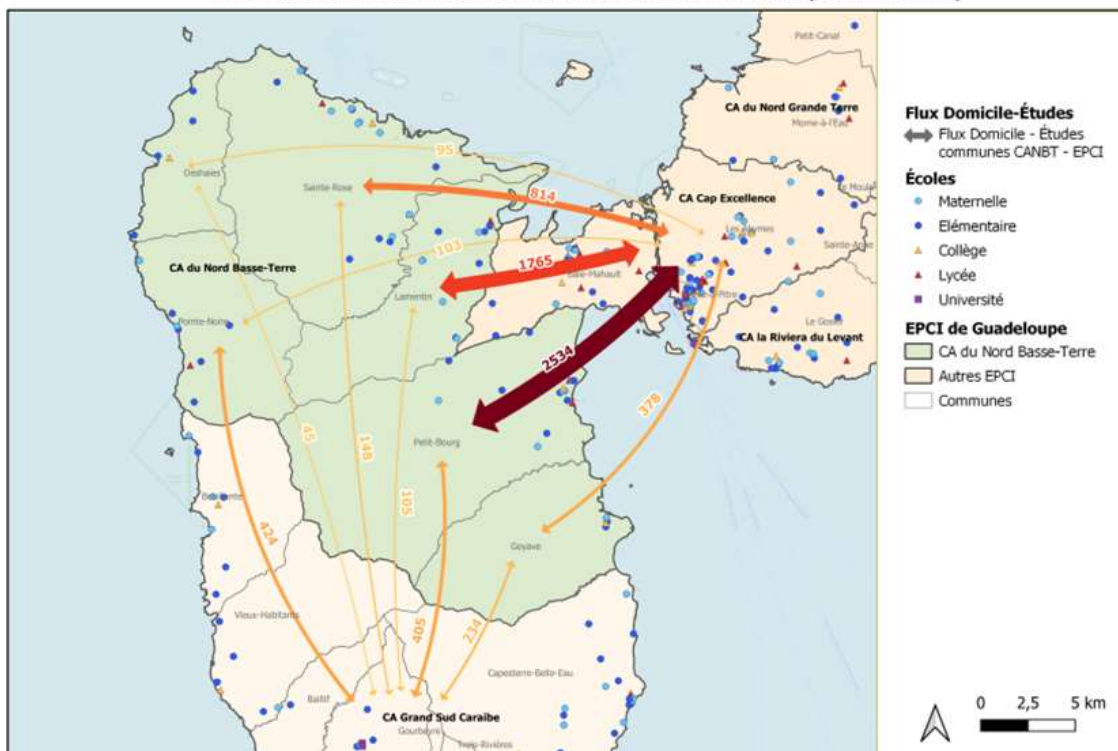
CARTE 5 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL DES COMMUNES DE LA CANBT (SOURCE : INSEE)



CARTE 7 : FLUX DOMICILE-ÉTUDES DE LA CANBT (SOURCE : INSEE)



CARTE 8 : FLUX DOMICILE-ÉTUDES DES COMMUNES DE LA CANBT (SOURCE : INSEE)



5. Le réseau de transport de la CANBT

La CANBT est AOM depuis 2012 ; la prise de compétence a donné lieu à un transfert du département à la CANBT pour les scolaires. Le réseau T Urbain a été créé en 2013.

Le réseau de transport comprend :

- **17 lignes urbaines** fonctionnant en régulier le matin avec 3 à 4 courses régulières et en transport à la demande l'après-midi du lundi au dimanche. Elles sont gérées en DSP depuis le **1^{er} décembre 2019 et jusqu'au 31 décembre 2027** :

Deshaies : 2 lignes, Goyave : 2 lignes, Petit Bourg : 4 lignes, Lamentin : 4 lignes, Pointe Noire : 2 lignes et Sainte Rose : 4 lignes

Ce sont des lignes partant des centres-bourgs et desservant les hameaux des communes et en correspondance avec les lignes régionales.

- **TAD** : 14h et 18h30 sur réservation géré dans le cadre de la DSP.
- **49 lignes de transport scolaire** (1 aller et 1 retour par jour scolaire) **gérées en marchés publics de 6 lots** Elles transportent 2200 scolaires inscrits en 2023 + 1000 scolaires transportés pour la Région par les AO2 du territoire pour aller à l'extérieur du territoire. Elles sont gérées en **marchés publics** renouvelés en septembre 2024 **jusqu'à fin août 2029**.

Des lignes régionales deviendront internes au SMT et permettront de structurer le réseau KARULIS étendu à la CANBT.

Le transport public de la CANBT représente 5,15 M€ :

- Dont 2,4 M€ de transport scolaire pour les 3000 scolaires et
- Dont 2,75 M€ pour le transport urbain

Financé par le versement mobilité (0,8 M€), les recettes tarifaires (0,6 M€) et la dotation de transfert et participation du budget général (3,4 M€).

6. Les Orientations

Les orientations pour l'adhésion au SMT sont les suivantes :

- L'amélioration de l'offre de transport public et notamment
 - Les liaisons Domicile – Travail et Domicile - Etudes entre la CANBT et le territoire actuel du SMT
 - La réduction des embouteillages grâce au report sur les transports publics
 - La réalisation de sites propres Bus sur la 2 x 2 voie pour permettre aux bus de circuler plus vite que les voitures et faciliter le report modal
 - La réalisation de voies vélos et piétonnes sur la 2 x 2 voies pour développer les déplacements à vélo en toute sécurité.
 - La liaison par la route traversière pour relier Pointe Noire à Petit Bourg et le PEM au terminus du futur BHNS KETI.

- L'amélioration de la qualité du service pour les liaisons entre les communes de la CANBT : favoriser des liaisons directes notamment.
- Le développement d'une flotte de vélos à assistance électrique pour les déplacements de l'ordre de 8 km notamment entre les zones d'activités et les zones d'habitat.
- La mise en avant du plan de mobilité des entreprises
- La mise en place d'un guichet unique Transport et Tourisme, la possibilité de louer des vélos dans les Offices du Tourisme (OT) permettant de sillonner la zone de Sainte Rose, Deshaies et le Lamentin.
- L'amélioration de l'Information des voyageurs : QR Code aux arrêts pour connaître l'heure du prochain passage de bus ou de cars en temps réel ; l'application KARULIS, l'information minimale aux arrêts : plan du réseau, plan des lignes desservant l'arrêt, les fiches horaires, un numéro de téléphone de l'agence commerciale...
- Le système billettique Matawan qui sera étendu.